

Extrait du Communauté des paroisses du Littoral Ouest

<http://cplittoralouest.catholique.fr/spip.php?article731>

Témoignage d'Emmanuel et Nolwenn Briand

- Communauté des paroisses -



Date de mise en ligne : lundi 3 décembre 2012

Description :

Avant de recevoir l'ordination diaconale, Emmanuel Briand a accepté, avec son épouse, de répondre à nos questions.

Copyright © Communauté des paroisses du Littoral Ouest - Tous droits

réservés

Tout d'abord, peux-tu te présenter en quelques mots ?

Né en 1973, j'ai 39 ans. Je suis né à Bain-de-Bretagne en Ille-et-Vilaine et ai grandi à Chartres-de-Bretagne, dans l'agglomération rennaise. J'ai rencontré mon épouse Nolwenn sur les bancs du lycée Sainte-Geneviève à Rennes il y a 22 ans, nous étions très jeunes ! Nous nous sommes mariés en 1998.

De cette union sont nés deux enfants : Madeg, 11 ans, désormais collégien et Aubin, 4 ans.

Mon épouse et moi sommes fonctionnaires territoriaux, moi cadre intermédiaire (je vais bientôt rejoindre Saint-Brieuc Agglomération comme chargé des assurances) et Nolwenn cadre supérieure à la Ville de Saint-Brieuc. J'ai rejoint mon épouse à Saint-Brieuc en 1999, après avoir travaillé dans une société d'assurances à Paris pendant deux ans. Puis, nous nous sommes installés à Saint-Laurent de la Mer en 2005. Je profite d'ailleurs de cet article pour signaler l'excellent accueil qui nous a été réservé à la paroisse de Plérin.

Peux-tu nous dire comment tu as reçu cet appel au diaconat ?

Est-ce lié à un événement (ou une rencontre) marquant dans ta vie ?

Tout d'abord, tout a commencé pour moi par une révélation (effusion de l'Esprit diraient certains) lors d'une participation à un office à l'abbaye de Timadeuc en 1991. À ce moment là, ma foi était enfouie. C'est ma future épouse qui m'y avait emmené, je l'aurais suivie au bout du monde ! En l'espace de 10 minutes, j'eus la certitude de la présence de Dieu, de Jésus Christ vivant, et cela accompagné d'une puissante émotion. Quelle grâce ! Rien ne fut plus comme avant. Je ne pouvais pas garder ce trésor pour moi.

L'appel au diaconat vint d'une interpellation en couple bien plus tard.

Courant 2006, nous avons lu dans un magazine un article concernant le diaconat permanent, Nolwenn m'a encouragé à me renseigner sur un engagement tel que ceux des diacres présentés : « Ça t'irait bien ! ». Nous avons alors rencontré le Père Jean Le Rétif (responsable du diaconat permanent à l'époque) qui nous avait à la fois expliqué le sens de ce ministère, mais aussi mis en « file d'attente ». Il revint vers nous à l'été 2006 pour nous demander d'entrer en « pré-discernement », afin de réfléchir sur les ministères dans l'Église et sur le diaconat en particulier.

Comment, lorsqu'on est en charge d'une famille, envisage-t-on de devenir diacre permanent ?

Quels sont les obstacles que tu as pu rencontrer ?

L'ensemble du discernement fut à cet égard très important, nous avons été invités à réfléchir sur un engagement qui serait un sacrement devant être vécu toute notre vie, cela ayant de fait des conséquences pour toute la famille. Nous avons aussi pu rencontrer très rapidement des diacres et leurs épouses qui nous ont parlé de leurs propres discernements, ce qui permettait d'apporter du « concret » à notre réflexion.

Quant aux obstacles, ils furent d'abord intérieurs. Comme pendant environ cinq ans, le cheminement se fait dans une grande discrétion, nous n'en parlons pas avec l'entourage, mais en couple et avec l'accompagnateur spirituel.

Les premières questions concernent sa propre aptitude à incarner un ministère plus visible.

D'autres questions comme le regard des autres, les futures réactions de l'entourage sont aussi apparues.

Les réactions des membres de la famille proche furent diverses, l'annonce fut globalement bien accueillie.

Cependant, il fallait avoir déjà bien avancé sur cette route pour faire face à des interrogations qui étaient légitimes : « T'as pensé à tes enfants ? Et votre travail ? Il ne vous restera pas de temps pour votre famille et vos amis... ». Des questions que nous nous étions déjà posées avant et qu'il avait fallu absolument éclaircir.

Un diacre marié engage sa conjointe et ses enfants dans l'aventure. Se mettre d'accord a-t-il été difficile ?

Effectivement, cela engage la famille et tout particulièrement son épouse. Il faut rappeler que le mariage est premier et ce serait un non-sens de le reléguer en deuxième position. Ainsi, le diacre permanent marié et père de famille a comme première mission d'être signe du Christ serviteur auprès de son épouse et de ses enfants. Ce sera certainement évoqué lors de la remise de la lettre de mission le jour de l'ordination. Pour les enfants, il faudra aussi respecter leur propre liberté.

Durant le parcours, il a effectivement fallu se mettre d'accord sur des questions fondamentales. Après chaque année de formation, le comité diocésain nous demandait (à nous deux) de relire l'année écoulée en écrivant un courrier assez détaillé. À cette occasion, après la première année de formation fondamentale (4e année du parcours), nous avons eu pas mal de doutes, surtout à cause des questions touchant à la vie de famille. Il a fallu tout « mettre sur la table », et discerner chaque question, sans en mettre de côté. Ces discussions, parfois vives, nous ont finalement conduits à poursuivre l'aventure. Depuis, nous vivons ce cheminement avec paix et joie.

Quels sont les bouleversements les plus importants ou les plus inattendus que vous avez rencontré pendant ou depuis le temps de la réflexion, de la formation et de la décision ?

Il n'y a pas eu de bouleversement majeur, mais une maturation spirituelle (le bonheur de la prière des heures), une acquisition de connaissances (le plaisir d'étudier la Parole de Dieu notamment) et de plus en plus de confiance. Le cheminement de 6 années (pré-discernement, plus 2 ans de FoDAP [\[1\]](#), plus 3 ans de formation fondamentale) fut pour nous un bon « timing », nécessaire pour avancer le plus sereinement possible.

Une très grande joie pour nous fut aussi de rencontrer nos « coreligionnaires » ! Nous avons effectué la formation fondamentale en compagnie de 5 couples du diocèse de Vannes (3 au final) et 3 autres de notre diocèse. Ce fut la découverte d'itinéraires variés et de différentes sensibilités, ce qui fut très enrichissant ! C'est toujours intéressant de s'apercevoir qu'il n'y a pas un moule dans lequel on doit se fondre.

Quant à notre équipe d'accompagnement, j'en profite pour dire tout le plaisir que nous avons eu à la rencontrer régulièrement. Chacun des membres nous a soutenus, interpellés et priés avec nous... Avec Nolwenn, nous avons

entendu des choses qui nous ont émus et émerveillés pendant ces temps de rencontres.

Comment envisages-tu ta mission dans la paroisse ?

Le ministère diaconal a d'abord une vocation diocésaine, puisque le diacre reçoit sa mission de l'évêque. C'est donc ce dernier qui fixera le curseur, si je puis dire, du service en paroisse. En pratique, certains diacres sont très présents dans des mouvements ou des missions hors paroisse, ce qui limite fortement leur rôle au sein de celle-ci. Pour d'autres, une coloration paroissiale est beaucoup plus nette.

Pour ma part, il convient d'attendre la lettre de mission de Monseigneur Moutel, mais il est déjà clair que je serai présent aux messes avec un certain rôle (serviteur de la Parole et de la liturgie), mais aussi (j'imagine que Père Loïc ne va pas m'oublier !) certainement quelques sacrements à célébrer (baptêmes, mariages), voire guider exceptionnellement des funérailles.

Autrement, je serai disposé à écouter celles et ceux qui souhaitent confier leurs joies et peines, avec une attention particulière pour ceux qui sont éloignés des premiers rangs !

Bien entendu, tout cela dans la mesure de mes possibilités, de mon équilibre familial, personnel et professionnel. Il convient effectivement de rappeler que je travaille à temps complet, tout comme mon épouse, et que cet aspect sera évidemment rappelé par le Père Évêque dans les missions qui me seront attribuées. Je dois en effet être signe du Christ sur mon lieu de travail, tout en étant discret, compte tenu que j'exerce mes fonctions dans l'administration territoriale dont le statut n'autorise aucun prosélytisme.

[1] FoDAP : Formation diocésaine des acteurs pastoraux.